

## Etude d'urbanisme pré-opérationnel sur le secteur de « Boissy Sud »

Retour sur la réunion publique de présentation du diagnostic

**Date** : 06/04/2023

**Lieu** : Salle Henri Blanc, Viviers-du-Lac

**Ordre du jour** : Restitution et échanges autour du diagnostic réalisé par le groupement, échange sur les attentes de la population de la commune et les volets à prendre en compte dans les scénarii d'aménagement

Le 6 avril 2023 s'est tenue en salle Henri Blanc une réunion publique de présentation et d'échanges autour du diagnostic réalisé par le groupement Modaal – Vizea – Le Sens du Paysage – VRD'Idées, dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle sur le secteur Boissy Sud. Cette étude concerne un périmètre d'environ 4 ha, et vise pour la CA Grand Lac et la commune de Viviers-du-Lac à définir les grands principes d'une future urbanisation du secteur, en amont de tout projet urbain. Le périmètre d'étude fait aujourd'hui l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le PLUi.

Cette réunion publique était le deuxième temps de concertation avec la population de l'étude, après une visite de site avec les riverains qui a donné lieu à de premiers échanges. D'autres échanges sont prévus lors de la phase de scénarii à venir. Ces deux temps de concertation ont permis d'enrichir le diagnostic et de prendre en compte les remarques et attentes de la population, notamment sur les volets suivants :

### - **Circulation, accès et déplacements**

- Les habitants de la commune et particulièrement les riverains du site souhaitent que le schéma de circulation et de connexion du site à ses alentours soit travaillé en prenant en compte les problématiques actuelles de trafic routier sur le secteur, notamment le report du trafic depuis la route départementale sur le chemin de Boissy, qui occasionne des difficultés de circulation sur cette voie.
- Les riverains et habitants ont exprimé leur intérêt pour une traversée piétons-cycles Nord-Sud du site, qui permettrait de se connecter au centre-bourg.
- Les différentes options pour desservir le site seront travaillées dans le cadre de la phase des scénarii avec la volonté de limiter le trafic à l'intérieur du site en évitant que celui-ci ne devienne un nouvel itinéraire d'évitement de la RD.

### - **Nature du projet**

- Les riverains s'interrogent sur la nature du projet et l'incidence sur le chemin de Boissy (cf point précédent).
- Des interrogations ont également été formulées sur le phasage du projet : ce point fera l'objet d'une vigilance particulière de manière à tenir compte des projets en cours mais également pour optimiser le foncier urbanisé.
- Le programme comprendra différentes natures de logements avec des formes (logements individuels groupés, petits immeubles collectifs, ...) et des types de financement (avec une part de logements sociaux et abordables significative) variés. La surface importante du site et le dénivelé permettent d'envisager une variété de formes urbaines. Par ailleurs, la présence de la gare à proximité, la desserte en bus du site et les aménagements d'itinéraires cyclables en cours permettent d'envisager un recours plus important au transport en communs et aux modes de déplacements actifs (vélo notamment) à l'avenir par les futurs habitants.

- **Enjeux environnementaux**

- Le site ne semble pas bénéficier d'une perméabilité importante, ce qui est confirmé par plusieurs riverains. La gestion des eaux pluviales sera donc un axe de travail important pour les scénarii et fera l'objet d'études au fur et à mesure de l'avancement du projet.
- La qualité environnementale de l'aménagement devra être prise en compte au sens large : îlots de chaleur urbains, exposition au vent... Le caractère végétal du site est apprécié et un travail paysager est souhaité.
- Les habitations existantes seront prises en compte par exemple en limitant le vis-à-vis et la contiguïté (la surface importante du projet permettant de l'envisager).

- **Intérêts pour la présence d'équipements sur le site :**

- Le site constitue l'opportunité d'intégrer un ou des équipement(s) intérieur(s) (crèche, maison d'assistance maternelle, ...) ou extérieur(s) (terrain de jeux, ...) sur le site à étudier.
- Les cheminements à créer notamment dans l'axe Nord-Sud feront l'objet d'un traitement paysager et seront l'occasion d'intégrer des espaces publics de qualité.

L'ensemble de ces points feront ainsi l'objet d'une attention particulière dans le cadre des scénarii qui seront proposés d'ici au moins de juin.